Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2024/1584

5.3.2024

Avis du Comité économique et social européen sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne les délais d'adoption des normes d'information en matière de durabilité pour certains secteurs et pour certaines entreprises de pays tiers

[COM(2023) 596 final — 2023/0368 (COD)]

(C/2024/1584)

Consultation	Conseil de l'Union européenne, 7.11.2023
	Parlement européen, 20.11.2023
Base juridique	Article 50 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	Section «Marché unique, production et consommation»
Adoption en session plénière	13.12.2023
Session plénière n°	583
Résultat du vote	
(pour/contre/abstentions)	184/0/3

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité a décidé de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 13 décembre 2023.

Le président
du Comité économique et social européen

Oliver RÖPKE